

Protection des données à caractère personnel : déclaration

Affaire Climat ASBL attache beaucoup d'importance à la protection des données à caractère personnel (ci-après : les données). Dans cette déclaration, nous donnons, d'une manière claire et transparente, toute information sur notre traitement de ces données. Nous respectons scrupuleusement la réglementation en vigueur relative à la protection des données.

Ceci implique concrètement que:

- nous limitons dans toute la mesure du possible, la demande des données;
- nous traitons les données uniquement dans le cadre des objectifs de Affaire climat ASBL clairement définis au moment de la demande : être associé aux procédures en cours devant les instances judiciaires et participer financièrement aux dites procédures ;
- nous collaborons avec une firme externe de marketing et de communication (dont les références sont mentionnées sur le site de Affaire climat ASBL) afin d'enregistrer et de stocker les données en toute sécurité, d'élaborer les campagnes etc ;
- nous avons pris toute les mesures organisationnelles et techniques afin d'assurer la protection des données à caractère personnel ;
- sous aucune condition, les données seront transmises pour des raisons commerciales;
- nous ferons en sorte que les données seront stockées sur un serveur localisé en dehors de l'EU dont la Commission Européenne à reconnu le niveau approprié :
- <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/en-dehors-ue-protection-adequate>

Collecte et traitement des données.

Nous demandons et nous traitons les données à caractère personnel

- pour se joindre à la procédure en cours, mais uniquement après un accord explicite suite à notre demande ;
- pour l'envoi des notes électroniques d'information mais uniquement après avoir reçu suite à notre demande.

C'est dans ce cadre que nous sollicitons les données à caractère personnel suivantes :

Nom, prénom, profession, date de naissance (pour se joindre à la procédure en cours), numéro de mobile (pour vérification par sms de la signature confirmant la mandat d'association aux procédures en cours) ;

Et adresse e-mail pour l'envoi de notes d'information.

Periode de garde

Klimaatzaak détruira toutes les données à caractère personnel de tous ceux qui se sont associés aux procédures en cours au plus tard une année après la fin définitive des dites procédures. La fin du délai de période de recours est considérée comme la fin définitive des procédures.

Droits

Chacun et chacune a le droit d'accéder, de corriger et de retirer les données à caractère personnel le concernant sur simple demande via courriel à adresser à sarah.tak@klimaatzaak.be

Questions

Toute question relative à cette déclaration peut être adressée par courriel à sarah.tak@klimaatzaak.be

Réclamations

Toute réclamation concernant cette déclaration peut être adressée par courriel à sarahtak@klimaatzaak.be. Si vous n'obtenez pas une réaction adéquate de la part de l'Affaire Climat à cette réclamation, vous pouvez la soumettre à la commission Vie privée. Les informations de contact de la commission Vie Privée se trouvent sur www.privacycommissie.be

Modification de la déclaration

Cette déclaration a été rédigée et publiée le 25 mai 2018. Toute modification éventuelle de cette déclaration sera communiquée via le site affaire-climat.be